



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 avril 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 089-218903466-20230403-2023_026-DE

S²LO

DÉLIBÉRATION N°2023-026

OBJET : Budget primitif 2023

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 9

Le trois avril deux mille vingt-trois, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Michel DUCROUX À Chrystelle EDOUARD, Christiane GALLON À Martine MORETTI, Isabelle CAMBIER À Claire DEZOUTTER, Philippe THOMAS À Christiane LEPEIRE, Nicolas PERROUD À Yannick BARBOTTE, Aurélien HELLE À Richard FAURE

Le ou les membres absent(s) :

Michel DUCROUX, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Aurélie HENAUULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GUYOT

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 13 Mars 2023,

Vu l'avis de la commission des finances du 22 Mars 2023,

Vu la délibération n°2023-024 affectant les résultats de l'année 2022, adoptées préalablement au cours de la même séance,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le budget primitif comme il suit :

Budget Principal

Le budget primitif communal 2023 est en sur équilibre par section de la manière suivante :

TOTAL BUDGET	4 812 216,68 €		5 857 174,91 €
Fonctionnement - Dépense	3 131 974,26 €	Fonctionnement - Recette	3 718 391,35 €
011 - Charges à caractère général	860 600,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	539 555,35 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	986 800,00 €	013 - Atténuations de charges	22 000,00 €
014 - Atténuations de produits	40 000,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 500,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	350 000,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	84 800,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00 €	73 - Impôts et taxes	1 870 836,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	479 974,26 €	74 - Dotations, subventions et participations	394 700,00 €
66 - Charges financières	27 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	768 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	4 600,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	203 000,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
		Sur équilibre	586 417,09 €

Investissement Dépense	1 680 242,42 €	Investissement Recette	2 138 783,56 €
Investissement Courant (Op 335 à 347)	178 621,70	OPERATION : 901 - TRAVAUX MAIRIE	66 253,00 €
OPERATION : 351 - PERFORMANCE ENERGETIQUE	49 777,32 €	OPERATION : 907 - VOIE DOUCE MONTMERCY	144 044,00 €
OPERATION : 905 - GYMNASSE	183 711,91 €	OPERATION : 9xx - foot 5	63 400,00 €
OPERATION : 906 - DIVERS	32 422,66 €	OPERATION : Non affecté	1 865 086,56 €
OPERATION : 907 - VOIE DOUCE MONTMERCY	331 452,40 €	021 - virement de la section de fonctionnement	350 000,00 €
OPERATION : 909 - ESPACES LUDIQUES ET SPORTIFS DU RU	302 925,00 €	024 - Produits de cessions	1 100 000,00 €
OPERATION : 9xx - Aménagement et mise en accessibilité PMR des arrêts de bus scolaires - Collège J Bertin	203 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00 €
OPERATION : 9xx - Création d'un terrain de foot 5x5	120 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	230 086,56 €
OPERATION : 9xx - Rénovation énergétique des bâtiments communaux - Passage aux Ampoules LED	100 000,00 €	13 - Subventions d'investissement	5 000,00 €
OPERATION : Non affecté	178 331,43 €	Sur équilibre	458 541.14 €
Le Conseil Municipal autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. (Seuil porté dans la maquette budgétaire)			

Budget PRIMITIF 2023 Annexe Pôle Enfance Jeunesse

Le budget primitif s'équilibre par section de la manière suivante :

Fonctionnement - Dépense	785 152,29 €	Fonctionnement - Recette	785 152,29 €
011 - Charges à caractère général	176 152,29 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	60 152,29 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	604 000,00 €	013 - Atténuations de charges	15 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 200,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	265 000,00 €
67 - Dotations aux amortissements et aux provisions	800,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	445 000,00 €
Le Conseil Municipal autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. (Seuil porté dans la maquette budgétaire)			

Budget PRIMITIF 2023 Annexe Vierge de Celle

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
002	Résultat de fonctionnement reporté	002	Report résultat
011	Charges à caractère général	496 139,30	
7133/042	annu stock initial	71033/042	Constatation stock final
66111	Intérêts	2 040 000,00 €	
658	Autres charges de gestion courante	7015	Vente
5 000,00 €		520 000,00 €	
2 916 424,82 €			
66111	Intérêts		
45 000,00 €			
658	Autres charges de gestion courante		
10,00 €			
TOTAL	2 966 434,82 €	TOTAL	3 056 139,30 €
023	89 704,48 €	Ecart	89 704,48 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
3355/040	constatation stock final	021	
2 040 000,00 €		89 704,48 €	
001	Soldé d'exécution cumulé	3355/040	annu stock initial
916 424,82 €		2 916 424,82 €	
TOTAL	2 956 424,82 €	TOTAL	3 006 129,30 €
		Ecart	49 704,48 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche



Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le 11/04/2023
ID : 089-218903466-20230403-2023_026-DE

